

erdre gesvres le mag

www.cceg.fr - suivez-nous sur     



BUDGET

Un budget 2021
« de transition »
pour maintenir le cap !

Promoteur immobilier & aménageur foncier



PÉRION

Réalisations

Engagé dans la vie de nos territoires depuis 1966



6 Rue de Thessalie - 44240 LA CHAPELLE / ERDRE
www.perion-realizations.com
 Un terrain à vendre, contactez-nous : 02 28 01 28 30

Remplacez votre chaudière avec novoclim



Jusqu'à 9 500€ d'aides*

Notre savoir-faire

Depuis plus de 12 ans, nous remplaçons des chaudières gaz ou fioul par des pompes à chaleur et vous accompagnons pour vos demandes de primes.

DEVIS GRATUIT 02 40 80 40 00
SHOWROOM À VIGNEUX

contact@novoclim.fr www.novoclim.fr

* montant des aides en fonction de vos revenus




Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



Mobilisés et déterminés malgré la crise

Comme tous les ans le MAG' de printemps vous présente le dossier budget. Ce numéro n'échappe pas à la règle. Plus que jamais, par soucis de transparence et compréhension, nous devons expliquer les grandes orientations financières vers lesquelles nous engageons notre collectivité.

La crise que nous traversons depuis près d'un an a forcément impacté nos prévisions mais n'a pas abîmé ni notre engagement ni nos ambitions !

Notre territoire est dynamique, et sa stratégie de développement porte ses fruits, notamment avec l'optimisation des terrains économiques (parcs d'activités) en capacité d'accueillir toujours plus de nouvelles entreprises.

construire un projet pragmatique mais ambitieux pour le territoire, mais aussi solidaire pour permettre la relance d'après crise pour nos communes.

Et nous continuerons d'investir et d'agir sur tout ce qui peut améliorer votre quotidien : vos emplois, vos déplacements, votre logement, votre alimentation, vos loisirs, sans oublier, votre environnement. Je n'oublie pas bien sûr notre mission de solidarité, je remercie d'ailleurs tous ceux qui depuis des mois, se sont engagés, dévoués pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin.

Enfin, parce que les beaux jours reviennent, je vous invite à découvrir dans ce mag, mais surtout lors de vos promenades, tous les attraits de notre territoire : la Vallée du Gesvres qui d'une œuvre artistique à un circuit botanique se révèle splendide, sans oublier le port de Nort-sur-Erdre qui montre un tout nouveau visage...

Bien à vous,

Yvon LERAT

Président de la communauté de communes Erdre & Gesvres

Un budget n'est pas un simple travail mathématique fait de tableaux, de lignes et de chiffres, il est avant tout le reflet de l'engagement des élus à construire un projet

Une gestion saine et maîtrisée du budget global de la communauté de communes nous permet par ailleurs d'envisager avec sérénité l'année à venir, malgré le contexte, sans toucher à la fiscalité des ménages et des entreprises, et sans recourir à l'emprunt.

Mais qu'on ne s'y méprenne pas, un budget n'est pas un simple travail mathématique fait de tableaux, de lignes et de chiffres ; il est avant tout le reflet de l'engagement des élus à

GROUPE JEULIN IMMOBILIER

Parc tertiaire de RAGON

Offrez-vous un cadre de travail privilégié pour vos futurs bureaux à TREILLIÈRES

1^{ère} LIVRAISON FIN 2021
À VENDRE ou À LOUER

TRAVAUX EN COURS



3000 m² de plateaux divisibles

Le Parc de RAGON, c'est déjà près de 5 000 m² construits et vendus !

3 BÂTIMENTS INDÉPENDANTS BUREAUX CLÉS EN MAIN

- Cadre agréable et verdoyant
- À 800 m du périphérique de Nantes
- Nombreux stationnements
- Fibre disponible sur le parc

1^{ère} TRANCHE RÉALISÉE

contact : 02 99 23 16 46 // contact@groupejeulin-immobilier.fr
www.groupejeulin-immobilier.fr



Achat - Vente

Location - Gestion

02.40.37.00.27

www.laforet.com/nortsurerdre

f Laforêt (Nort-sur-Erdre)

Demandez votre estimation gratuite !

Sommaire

4. ACTUALITÉS

6. DOSSIER

Un budget « de transition » pour maintenir le cap !

10. INITIATIVES ÉCONOMIQUES

Belle Étoile, l'îlot nord se développe !

Gros plan sur...

12. PRÈS DE CHEZ VOUS

La Vallée du Haut Gesvres se révèle

Le port de Nort-sur-Erdre, tout beau, tout nouveau !

15. INITIATIVES

Les plans mobilités inter-entreprises ou le trajet domicile - travail autrement

16. INITIATIVES

Rénovation de l'habitat (PIG) : bilan de la première année.

18. CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

19. AGENDA

22. VOS SERVICES

ACCESSIBILITÉ

Retour sur... la semaine de l'accessibilité

Faire ses courses, aller à la bibliothèque, déposer ses enfants à l'école, flâner dans un parc... Si ces actes de la vie quotidienne nous semblent anodins, ils restent difficiles à réaliser pour plus de 12 millions de Français. En matière d'accessibilité, nous pouvons tous agir pour lever les obstacles rencontrés par les personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi, la communauté de communes a engagé cette année encore une action de sensibilisation lors de la « Semaine de l'accessibilité ». Objectif : montrer que des gestes simples peuvent changer la vie de tous.

422 élèves, du CE1 au CM2 ont suivi des ateliers de sensibilisation au handicap début avril. D'autres suivront avant l'été. Mises en situations réelles via des parcours en fauteuils roulants, des ateliers sur le handicap visuel et auditif, découvertes des aménagements en faveur de l'accessibilité... l'occasion pour eux d'éveiller leur regard de jeunes citoyens et de mieux comprendre les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap au quotidien.



SÉNIORS

Bientôt la retraite ?

Attendue, méritée, avec la retraite vous allez pouvoir profiter ! Mais pour bénéficier de sa retraite il faut bien la préparer, et ce, dès vos 55 ans. Comment ? Muni(e) de votre numéro de sécurité sociale, créez votre espace personnel sur le site lassuranceretraite.fr.

En un clic, vous pourrez alors calculer votre âge de départ à la retraite, simuler son montant, consulter votre relevé de carrière ou de situation individuelle, estimer vos droits à un départ anticipé et même simuler le coût d'un rachat de trimestres.

Et pour réaliser votre demande de retraite ? La démarche est simple. Depuis votre espace personnel vous n'avez qu'une seule demande à faire pour l'ensemble de vos régimes de retraite, de base et complémentaire.

Pas si simple ? Pour vous aider dans vos démarches et tout savoir sur la retraite, la CARSAT, en partenariat avec le CLIC, organise un temps d'informations le 28 avril à 17h30 en visio-conférence, connectez-vous !

Inscription nécessaire pour recevoir le lien visio. Contacter le CLIC au 02 28 02 25 45 ou par mail : clic.cceg.ccpb@cceg.fr.



© Freepik - Wayhomestudio

SOLIDARITÉ

Générosité et solidarité au secours de la précarité alimentaire

La crise sanitaire n'aura épargné personne. Pour certains foyers, les effets durent, ils ont même basculé dans une véritable précarité sociale et alimentaire.

Les chiffres des Restos du Cœur en témoignent : il y a bien, depuis un an, une recrudescence du nombre de bénéficiaires. Notre territoire n'échappe pas à la règle, et l'antenne des Restos de Nort-sur-Erdre compte près de 30 bénéficiaires de plus depuis le premier confinement, dont des familles monoparentales avec enfants en bas-âge.

Plus de bénéficiaires mais moins de dons : en effet les deux dernières campagnes 2020 lancées dans un contexte pandémique n'ont pas permis de collectes de dons suffisantes ; l'absence de billetterie pour le concert « des enfoirés » n'a fait qu'augmenter les inquiétudes. C'est pourquoi, pour accompagner le travail des Restos du cœur, la CCEG s'est mobilisée pour relayer ses besoins en dons et s'est engagée avec ses communes membres à participer activement aux différentes collectes nationales de denrées (4 et 5 mars 2021).

La CCEG et Restos du Cœur ont pu compter sur la solidarité des habitants et commerçants et des enseignes de distribution du territoire, les Super U de Nort-sur-Erdre, Héric et Grandchamp-des-Fontaines, mais aussi l'Intermarché de Nort-sur-Erdre, Grandchamp-des-Fontaines et Carrefour à Sucé-sur-Erdre, Fay-de-Bretagne. Qu'il s'agisse d'achats groupés, de dons de denrées alimentaires non périssables ou de mise à disposition d'espaces de collectes en commune à Saint-Mars-du-Désert ou à l'entrée de leur commerce, tous se sont mobilisés avec générosité dans cette action, qu'ils en soient ici, avec tous les donateurs anonymes, chaleureusement remerciés.

Les communes de Fay-de-Bretagne et Notre-Dame-des-Landes ont, elles organisé une collecte de produits d'hygiène pour les nourrissons devant les établissements scolaires, une belle initiative et une autre façon de sensibiliser les enfants à la solidarité...



© Mairie de Grandchamp-des-Fontaines

HOMMAGE



« C'est avec émotion et tristesse que nous avons appris le 19 mars dernier, le décès de Claude MENAGER, Maire honoraire de Vigneux-de-Bretagne et ancien Président de la communauté de communes Erdre & Gesvres.

Il aura mis son enthousiasme, son énergie, et son dévouement au service des Vignolais et des habitants de la communauté de communes.

Claude MENAGER a été le Président bâtisseur d'Erdre & Gesvres dans sa configuration actuelle à 12 communes.

Il s'est investi avec passion dans cette fonction.

Il s'est attaché sans relâche à favoriser le développement de notre territoire. Un développement équilibré entre l'espace urbain et le monde rural, et un développement solidaire entre nos 12 communes.

Sous sa présidence, de nombreux projets ont impulsé la dynamique d'Erdre & Gesvres qui garde et gardera profondément la marque de son action :

- *Le lancement d'une vraie dynamique économique, porteuse de richesses et d'emplois,*
- *L'engagement en parallèle de nos 2 Maisons de l'Emploi et de la Formation,*
- *La mise à niveau des équipements enfance/jeunesse sur nos communes,*
- *Le lancement des 2 projets de centres aquatiques,*
- *L'alliance de notre territoire avec Nantes Métropole dans le cadre du pôle métropolitain,*
- *La création du CLIC en faveur des personnes âgées.*

Et bien évidemment, nous nous souvenons tous de son engagement déterminant, aux côtés de Louis CERCLERON, au moment du débat public sur l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, pour porter la voix des habitants d'Erdre & Gesvres.

Claude MENAGER nous laisse le souvenir d'une vraie humanité, d'une générosité et d'une tolérance rares.

Le Président et les élus communautaires ainsi que les agents d'Erdre & Gesvres adressent toutes leurs condoléances à sa famille et à ses proches.»

Un budget « de transition » pour maintenir le cap !

En préparation depuis décembre 2020, le budget a fait l'objet, comme la loi l'exige, d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) le 3 mars en conseil communautaire (soit dans les deux mois qui précèdent le vote du budget). Le DOB a pour vocation de présenter les grandes tendances qui structureront les budgets de la collectivité en s'appuyant sur des éléments de prospective financière, indispensable à la prise de décision politique. Le budget proprement dit est l'acte juridique qui prévoit et autorise toutes les dépenses et les recettes pour l'année. Le budget 2021 a été soumis au vote du conseil communautaire le 31 mars dernier, et adopté. Il s'élève à 119 059 860 €. Un budget « de transition » que les élus de la CCEG ont à cœur d'orchestrer au mieux pour poursuivre les actions nécessaires à l'attractivité du territoire et la qualité de vie des habitants.



Chrystophe Pabois
Vice-président délégué aux finances

recettes fiscales économiques et des incidences de la suppression de la taxe d'habitation (baisse de la dynamique des bases) cela n'empêche pas d'être optimistes et ambitieux ! Nous avons la chance d'être sur un territoire dynamique et attractif aussi bien au niveau économique qu'au niveau démographique et d'avoir une gestion saine et optimisée de nos finances.

LM : Comment se construit un budget pour une collectivité comme la nôtre ?

Le Mag : Dans quel contexte a été élaboré le budget 2021 ?

Chrystophe Pabois : Un contexte particulier bien sûr, sans rentrer dans les détails de chiffres, chacun devine que le contexte économique au niveau mondial, national et donc local, a été mis à mal par la pandémie. Si nous devons rester vigilants compte tenu des pertes futures potentielles de

CP : Chaque service remet aux élus un état de leurs actions, projets à venir, avec une estimation budgétaire aussi bien en termes de fonctionnement que d'investissement. Nous avons défini cette année 4 types d'actions par service :

Les actions à reconduire, soit les actions systématiques et intrinsèques, pour ne pas dire obligatoires, au service. >>>>

Les actions réinscrites, annulées en 2020 en raison de la Covid et reportées en 2021, les actions facultatives et les nouvelles.

Si les deux premières permettent d'établir un budget immuable par rapport à l'année N-1, les 2 dernières sont un peu la variable d'ajustement si besoin. Chacun des budgets est ensuite présenté au conseil communautaire qui consolide le Budget Global.

LM : Pourquoi parler de budget de transition en évoquant le budget 2021 ?

CP : Nous sommes entrés dans un nouveau mandat, 2020-2026. Dans les faits, la première année sert à finaliser certains engagements du mandat précédent, et à construire et écrire le nouveau projet de territoire. Celui-ci devrait avoir pour axes prioritaires la mobilité, l'agriculture, le développement économique, la transition écologique et la santé. Il restera ensuite 5 ans pour sa mise en œuvre. En l'espèce, il s'agit du premier budget du nouveau mandat, d'où son caractère qualifié de transitionnel (le budget 2020 avait été voté avant les élections de mars 2020).

LM : Quelles sont les grandes orientations budgétaires pour cette année ?

CP : 4 axes nous semblent essentiels : le développement économique, l'habitat, la mobilité et la solidarité communautaire.

1/ En matière de développement économique, notre territoire est, et doit rester attractif pour les entreprises, porteuses d'emploi. Aussi nous continuerons nos investissements d'extension et de création de parcs d'activités.

2/ L'habitat, avec l'extension des aires d'accueil des gens du voyage, le maintien d'une enveloppe « subventions » dédiée au soutien de la rénovation de l'habitat (rénovation thermique ou accessibilité ainsi que la construction de deux résidences jeunes actifs à Treillières et Nort-sur-Erdre).

3/ La mobilité ensuite, avec le déploiement des liaisons douces entre les communes, et l'achat de nouveaux vélos à assistance électrique pour notre service de location Véloce.

4/ Et enfin, la poursuite de la solidarité communautaire, notamment les plans triennaux de subvention d'investissement et le soutien à la mutualisation d'actions et de services, source à terme d'économies pour les communes.

LM : Quelle participation au Plan de Relance ?

CP : Nous avons la volonté d'être acteurs du plan de relance national pour soutenir les communes, les acteurs du monde éco-

nomique et les citoyens du territoire. C'est pourquoi sur les 2 ans à venir la CCEG va reverser aux communes 6 millions d'euros prélevés sur ses fonds propres. Ce plan de fonds de concours de grande ampleur est d'un niveau financier jamais atteint. Il vise à accompagner financièrement les communes dans leurs projets d'investissements. La souplesse du dispositif doit permettre aux communes de poursuivre sereinement les investissements de leur choix et une relance rapide de l'économie locale.

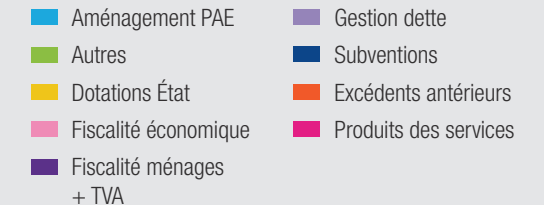
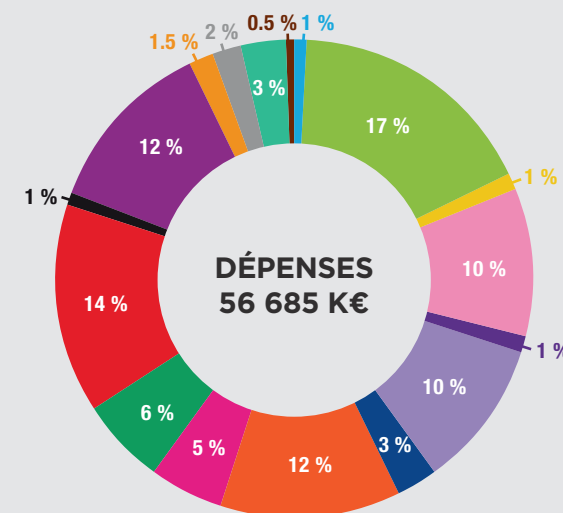
LM : Des raisons d'être confiants ?

CP : Absolument, le développement économique du territoire je le répète est la clé pour sortir de cette douloureuse période. Les initiatives individuelles, l'engagement des élus, des agents, des habitants eux-mêmes feront le reste pour retrouver des jours meilleurs à partager sur un territoire ouvert, dynamique et solidaire.

LA FISCALITÉ RESTE STABLE, MALGRÉ LA CRISE, ET POUR LA 7^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE

Malgré le contexte, les dépenses exceptionnelles liées à la covid, (529 000 € dédiés à l'achat et la distribution de masques couplés aux 300 000 € dédiés aux acteurs économiques locaux) malgré la suppression de la taxe d'habitation remplacée par de la TVA (recette fiscale moins dynamique), et en dépit des pertes temporaires de fiscalité économique dans les 4 ans à venir, la communauté de communes s'engage à ne pas augmenter le taux de fiscalité des entreprises et des impôts des ménages cette année. Cette décision forte a pu être prise grâce à la stratégie de développement économique de ces dernières années qui porte ses fruits en générant des recettes supplémentaires liées à l'arrivée de nouvelles entreprises sur notre territoire.

PRÉVISION DE DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES* POUR L'ANNÉE 2021



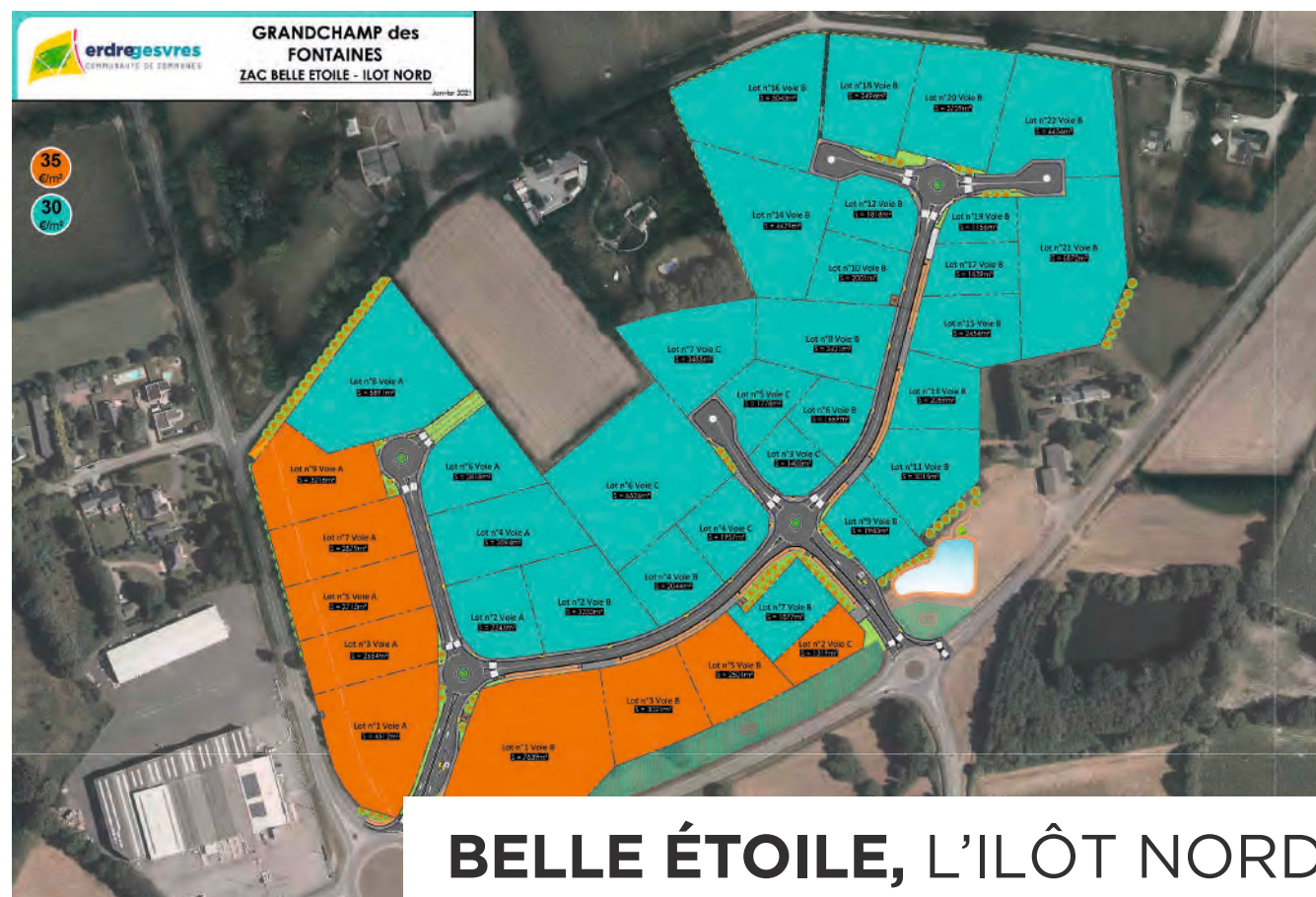
1 k€ = 1 000 €

*après neutralisation des opérations d'ordre ne générant pas de flux de trésorerie ou de flux financiers

« Nous avons la volonté d'être acteurs du plan de relance national pour soutenir les communes, les acteurs du monde économique et les citoyens du territoire »

Le chiffre

6 MILLIONS D'EUROS
REVERSÉS PAR LA CCEG AUX COMMUNES EN FAVEUR DU PLAN DE RELANCE LOCAL.



BELLE ÉTOILE, L'ÎLOT NORD SE DÉVELOPPE !

Le pôle structurant Treillières / Grandchamp-des-Fontaines poursuit son développement. En effet suite à la réalisation de l'équipement aquatique Alpea, puis au lancement de l'extension du Super U, ce sont à présent les travaux de l'Îlot Nord de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Belle Étoile qui débutent.

Situé en face de l'entreprise VM Matériaux direction Grandchamp-des-Fontaines, le parc d'activités de la Belle Étoile représente un périmètre total de 13,5 ha. Il accueillera des entreprises artisanales, tertiaires, services et petites industries.

Les travaux d'aménagement des voiries et des réseaux (adduction d'eau potable, assainissement, électricité, etc...) de ce futur parc d'activités ont débuté en février dernier et devraient se terminer au courant du dernier trimestre 2021.

37 lots seront disponibles à la vente à destination des entreprises en développement. La superficie des lots est comprise entre 1150 m² pour le plus petit lot jusqu'à 7600 m² pour le plus grand. La densification des activités et la qualité des constructions constituent une priorité pour la communauté de communes Erdre & Gesvres.

Dans un contexte de forte pression foncière et de rareté des locaux professionnels, ce projet, amorcé depuis plusieurs années, entend apporter des solutions aux entreprises pour leur permettre de poursuivre leur croissance en favorisant la création d'emplois sur le territoire.

Les premières constructions devraient fleurir en 2022.

Pour plus d'informations sur les parcs d'activités : contactez le service développement économique au 02 40 12 32 91 ou adressez un mail à économie@cceg.fr

www.cceg.fr

GROS PLAN SUR ...



DELTAMOD / Construction sur PA Pancarte 3 à Nort-sur-Erdre

Terrain : 30 000 m² - construction bâtiment 3 000 m²

Activités : reconditionnement de bâtiments modulaires pour leur donner une seconde vie (démarche pro active de l'économie circulaire)

Créée en 2013, DELTAMOD a choisi le PA de Pancarte 3 à Nort-sur-Erdre pour y construire son nouveau siège et un bâtiment dédié au stockage. Installés dans leurs nouveaux bureaux depuis début 2021, ses dirigeants associés se sont spécialisés dans le rachat, le reconditionnement, le transfert de bâtiments modulaires. DELTAMOD compte 30 salariés et 8 recrutements sont prévus pour 2021. La liste des réalisations de DELTAMOD, bureaux, écoles, réfectoires, crèches, club house, espaces d'accueil ou encore centre d'hébergement, est sans fin, et en dit long sur son potentiel de développement.



SAFRAN Constrution Bois / Construction sur PA Les Tunières à Grandchamp-des-Fontaines

Terrain : 4500 m² - construction bâtiment 1 600m²

Activités : ossature bois, charpente et isolation modulaires

Initialement implantée à proximité du Super U de Treillières, l'entreprise SAFRAN CB vient de multiplier par 6 sa surface de travail en construisant sur le PA Les Tunières, un bâtiment à son image, à la fois technique, esthétique et fonctionnel. Créé il y a 17 ans, SAFRAN CB, précurseur de la construction bois, réalise des maisons, des agrandissements, des bâtiments tertiaires en ossature bois ainsi que des travaux de charpente et des isolations de façade dans le cadre de la rénovation thermique. SAFRAN CB emploie une quinzaine de personnes dont plusieurs jeunes en formation chez les Compagnons du Tour De France et recherche toujours des profils qualifiés pour étoffer son équipe.

LA MAISON QUI SWITCHE C'EST NOUVEAU, MAIS KÉSAKO ?

La Maison qui Switche c'est l'idée ingénieuse que la maison d'un particulier peut devenir un espace de coworking. À destination des actifs des territoires ruraux et périurbains, La Maison qui Switche, propose un nouveau type d'espace de travail où l'on se sent comme à la maison.

En pratique, celui qui ouvre son domicile doit pouvoir recevoir jusqu'à 8 personnes : c'est le HOMER. Il est sélectionné sur des critères de confort et de capacité d'accueil (espace ouvert et un bureau fermé). Le HOMER doit être présent au domicile et y travailler au moins 2 jours/semaine. En ouvrant sa maison il gagne un revenu complémentaire (80% du montant de la location).

Le client est un actif, salarié en télétravail, en recherche d'emploi ou indépendant, c'est le WORKER. Il a besoin d'un espace pour travailler, recevoir ses clients, animer un atelier ou une réunion. Il réserve sa place (espace ouvert ou bureau clos) à l'heure, la demi-journée ou la journée sur la plateforme dédiée.

Le 3^{ème} profil de La Maison qui Switche est le PARTNER : Il est indépendant, entrepreneur et a besoin de trouver des clients, il peut le faire en animant son atelier payant dans une ou plusieurs des maisons avec le soutien du réseau.

Car oui La Maison qui Switche est un réseau, la première maison se trouve à Grandchamp-des-Fontaines chez Maryline André, fondatrice et à l'origine du concept. Une autre est à l'étude à Nort-sur-Erdre. Plus loin, il y a déjà une Maison qui Switche à Saint-Julien-de-Concelles, au Pallet, et jusqu'à Orée d'Anjou et Saint-Jacques-de-la-Lande. Comme tout réseau, La Maison qui Switche a sa plateforme dédiée, les réseaux sociaux font le reste pour les événements.

Se simplifier la vie au travail, et en dehors, en disposant d'un lieu de travail près de chez soi, créer du lien localement, tel était le programme ambitieux de La Maison qui Switche, et ça marche ! la plateforme compte près de 120 workers inscrits. Maryline André, sa fondatrice espère cette année étendre le réseau des HOMERS pour offrir plus de choix aux WORKERS qu'elle entend aussi multiplier en ciblant les entreprises... Avis aux intéressés !



06 33 11 72 46
contact@lamaisonquiswitche.fr
lamaisonquiswitche.fr

LA VALLÉE DU HAUT GESVRES SE RÉVÈLE

Au départ il y a le projet « Eau et Paysages », conduit par le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire depuis 2013, une démarche globale visant à créer un lien privilégié entre les territoires grâce à un nouveau circuit touristique thématique autour de l'eau, depuis l'estuaire de la Loire jusqu'à la vallée du Gesvres en passant par le canal de Nantes à Brest. Sur Erdre & Gesvres, trois sites ont été choisis et ont fait l'objet d'aménagements paysagers et touristiques : L'étang du Choizeau, L'Observatoire à Vigneux de Bretagne et enfin le Parc du Haut Gesvres à Treillières. Aujourd'hui, ce corridor écologique, la bien nommée Vallée secrète du Gesvres, se révèle enfin : naturelle, surprenante et entière.

L'étang du Choizeau à Vigneux-de-Bretagne

Au cœur du bourg de Vigneux, face à la Mairie, le projet de réaménagement a été pensé pour permettre de faire le lien avec l'étang tout en créant un espace de découverte et de repos. Ainsi, les abords du lavoir ont été optimisés, l'étang aménagé de gradins et passerelles tout autour, jusqu'à la création d'un ponton de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite. Enfin, la nouvelle placette, point de départ vers les circuits de randonnée de la vallée du Gesvres est devenue un espace privilégié pour les randonneurs, promeneurs du dimanche.

Ce site est par ailleurs équipé de stationnements vélo et d'un module en bois pour se reposer et pique-niquer.



L'observatoire de la Vallée du Gesvres à Vigneux-de-Bretagne

Bien souvent à l'écart des regards c'est entre les bourgs de Vigneux et la Paquelais que s'ouvre aux curieux et depuis le chemin de randonnée, une des plus belles vues sur la Vallée. Un observatoire accessible depuis la route de la Paquelais (RD49) trône désormais sur les bords du Gesvres avec une scénographie sur le cours d'eau et la vallée. À proximité, la restauration d'une partie des berges a fait renaître les fonctions écologiques de ce milieu, indispensable à la diversification de la faune et de la flore aquatique.

Ces aménagements aux objectifs pédagogiques permettent aux visiteurs de mieux appréhender les enjeux de la reconquête de milieux aquatiques sensibles.

La renaissance du Parc du Haut Gesvres à Treillières

Tout juste réaménagé, le Parc du Haut Gesvres propose une boucle botanique qui permet aux promeneurs de découvrir la diversité du parc et ses arbres remarquables, la pose de trois nouvelles passerelles sur le parcours facilitant la promenade en franchissant des cours d'eau rejoignant le Gesvres. Les enfants ne sont pas en reste grâce à une aire de jeux dont l'impressionnante structure bois, assure une parfaite intégration dans son environnement. Son ampleur, ses formes et les multiples activités proposées au cœur d'un espace réaménagé avec des tables et assises en font un terrain de jeux rêvé. Un parcours d'orientation proposé par la commune permet de découvrir le parc de manière ludique.

De l'œuvre « L'Echo du Parc » venue habiller la façade du château à l'installation « De l'autre côté du Miroir », l'artiste Tanguy Robert nous invite à redécouvrir, en image et en son, l'histoire de ce lieu. La commune poursuit de son côté la réhabilitation du château pour pouvoir à terme l'ouvrir au public.

Réinterroger le paysage, mettre en valeur ses pépites naturelles, tels étaient les objectifs du projet : à vous désormais, de Vigneux-de-Bretagne à Treillières, de vous promener et venir lever les secrets de ce site remarquable : la Vallée du Gesvres.



EAU DU ROBINET, DÉROGATION ET NOUVELLE FILIÈRE DE TRAITEMENT À NORT-SUR-ERDRE



L'Agence Régionale de Santé (ARS) recherche un nouveau paramètre dans l'eau distribuée : l'ESA-métolachlore. Issu de la dégradation d'un pesticide utilisé pour désherber des cultures comme le maïs, ce résidu est retrouvé dans plusieurs nappes du département. En sortie d'usine de production du Plessis-Pas-Brunet à Nort-sur-Erdre, l'ESA-métolachlore dépasse régulièrement la limite de qualité réglementaire établie à 0,1 µg/litre. Pour diminuer sa concentration dans l'eau distribuée, atlantic'eau optimise le traitement au charbon actif en grain.

Une dérogation de 3 ans pour mise en conformité

Malgré ces actions, la conformité de l'eau n'a pas été rétablie. Mercredi 30 décembre 2020, le préfet a signé un arrêté autorisant atlantic'eau à distribuer à la population, sans restriction de consommation, une eau ne dépassant pas 0,6 µg/L pour le paramètre ESA métolachlore. Cette dérogation concerne les communes de : Nort-sur-Erdre, Casson, Grandchamp-des-Fontaines, Blain, Héric, Notre-Dame-des-Landes, Saffré, La Chevallerai, Puceul, La Grignonais, Vay, Le Gâvre, Nozay, Treffieux, Jans, Joué-sur-Erdre, La

Meilleraye-de-Bretagne, Grand-Auverné, Petit-Auverné, Saint-Julien-de-Vouvantes, Juignéles-Moutiers, Erbray, Moisdon-la-Rivière, Issé, Saint-Vincent-des-Landes, Louisfert, sud de Châteaubriant et Abbaretz.

L'ARS rappelle que cette situation ne présente pas de risque pour la santé des consommateurs car ce dépassement demeure bien au-dessous de la valeur sanitaire de consommation de 510 µg/L définie par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).

Des mesures préventives et curatives

Afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée, atlantic'eau lance la construction d'une nouvelle usine de production. Mise en service courant 2023, cette usine sera construite sur le même site pour un montant de 6 500 000 euros.

Enfin, dans le cadre des mesures de protection des captages, atlantic'eau élabore un programme d'actions sera arrêté avant le 30 juin 2021. Il inclura des mesures préventives propres à réduire significativement l'usage des produits phytopharmaceutiques dont l'ESAmétolachlore et identifiera des parcelles sans épandage de produits phytosanitaires.

LE PORT DE NORT-SUR-ERDRE, TOUT BEAU, TOUT NOUVEAU !

Une grande esplanade avec gradins et terrasse de près de 400 m², un restaurant, le BM, avec vue sur l'Erdre et ses bateaux, des espaces végétalisés en lieu et place d'un parking bitumé et d'une aire de jeux défraîchie, telle est la nouvelle photo du Port de Nort-sur-Erdre. Pour la commune, comme pour la Communauté de Communes, le réaménagement du port s'inscrit dans une volonté de renforcer et revaloriser toujours plus l'attractivité touristique de notre territoire.



© service-communication_NSE



Pour cet ambitieux projet de réaménagement, la commune de Nort-sur-Erdre a débuté par l'acquisition du foncier auprès de la CCEG. En effet, la communauté de communes s'est portée acquéreuse en portage de la parcelle privée située entre l'aire de jeux et le parking (parcelle avec une habitation). Il a fallu ensuite démolir la maison et repenser tout l'espace de ce qu'on appelle aussi le bassin, qui, du plan d'eau en passant par les abords du port et jusqu'au port lui-même, sans oublier l'ouverture à une activité privée de restauration, a connu une mue complète. Confié à l'agence Oak Paysages, l'ensemble des aménagements extérieurs notamment la création d'espaces terrasses, de gradins, de rampes bois, d'accès PMR dans le prolongement du projet de restaurant s'intègre harmonieusement au milieu naturel pour répondre aux différentes fonctions du site.

La particularité du projet réside dans la renaturation du lieu (principalement sur l'ancien parking) et certains aménagements qui ont dû se faire sur pilotis en raison de la proximité avec l'Erdre.

Un grand projet donc, d'un montant global de travaux de 870 174 €, mais qui a pu bénéficier d'un fond de concours de la CCEG à hauteur de 249 672 € et d'une subvention de la Région de 100 000 €.

18 mois de travaux plus tard, ce « nouveau » site est désormais une véritable zone de loisirs où il fait bon se promener. Avec son esplanade surplombant l'Erdre et ses gradins prêts à accueillir le public des Jeudis du Port ou les Rendez-vous de l'Erdre, nul doute que le nouveau port de Nort-sur-Erdre devienne le site le plus convoité des Nortais !

D'autres projets de partenariat entre la CCEG et les communes sur des projets d'aménagements dans les communes sont à l'étude : l'attrait touristique de nos communes et du territoire est un élément essentiel de tout réaménagement.

LES PLANS MOBILITÉS INTER-ENTREPRISES OU LE TRAJET DOMICILE-TRAVAIL AUTREMENT

Aujourd'hui, un environnement sain, un temps de trajet optimisé, des économies sont autant d'arguments qui facilitent l'insertion professionnelle, et contribuent à l'attractivité du territoire.



© Studio Hop

Avec le développement du télétravail, en luttant contre la voiture solo grâce au co-voiturage, on agit directement sur la qualité de l'air ; en réduisant le nombre de voitures sur la route on agit sur la sécurité routière... Le temps de trajet et le budget « auto » de chacun est très impacté par les déplacements !

Les services Mobilités et Développement Economique ont engagé une réflexion sur les plans de déplacements inter-entreprises. Une première enquête a été réalisée début 2020 auprès des salariés du parc d'activités d'Erette-Grand'haie. Au total, 280 personnes issues de 28 entreprises ont répondu. Les résultats permettent aujourd'hui d'avoir une bonne photographie des déplacements des salariés de la zone (habitudes, horaires, trajets, modes de déplacement), leurs attentes et les bonnes idées.

Les entreprises en partenariat avec la CCEG se penchent désormais sur le plan d'action. Afin de développer des futures actions «sur mesure », des groupes d'échanges constitués de chefs d'entreprises seront

chargés de proposer des solutions qui englobent aussi bien les modes de déplacements, qu'une réflexion sur le travail en général, le télétravail ou encore la formation. Enfin, ces groupes ont aussi pour objectif de sensibiliser les salariés, les invitant à changer de regard sur leur façon de se déplacer : c'est bien l'addition des changements de comportements individuels qui aura un réel impact sur notre territoire.

Après Erette-Grand'haie, une nouvelle enquête va être menée au printemps sur le parc d'activités de Ragon en partenariat avec l'entreprise SOFRADI déjà très impliquée dans la préservation de l'environnement et la qualité de vie au travail.

Quelle que soit la taille de l'entreprise, avec ou sans service RSE (responsabilité sociétale des entreprises), intégrez un des groupes d'échanges et de réflexion en adressant un mail à : plandemobilite@cceg.fr

**ON S'Y MET ?
RELEVEZ LE DÉFI
MOBILITÉ DU 31
MAI AU 6 JUIN 2021**

Organisé par l'association Alisée en partenariat avec l'ADEME et le soutien de la Région Pays de la Loire, participez au Défi Mobilité ! Le principe : pendant une semaine impulsez l'écomobilité dans votre entreprise : à pieds, à vélo, en trottinette, en transport, ou covoiturage. De manière ludique on se challenge sur le nombre de kms effectués en mode écomobile, et les économies de CO2 réalisées !

 www.defimobilite-paysdelaloire.fr/

RÉNOVATION DE L'HABITAT, PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) : BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Rappel du programme

La CCEG à travers son PIG 2020-2023 s'engage à l'amélioration du parc des logements existants du territoire, en intervenant aussi bien sur la rénovation thermique que les travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Elle a de nouveau choisi de confier à SOLIHA l'animation du dispositif : ses conseillers tiennent régulièrement des permanences et ont pour mission d'accompagner gratuitement les foyers les plus modestes en apportant des conseils techniques, mais aussi un accompagnement administratif notamment sur les aides financières.

Les chiffres 2020

Si le contexte sanitaire de 2020 a légèrement perturbé les objectifs annuels fixés, les permanences de SOLIHA sont restées ouvertes et les conseillers ont reçu plusieurs dizaines de ménages.

SOLIHA a ainsi effectué près de 65 visites de logements donnant lieu à des préconisations. Sur ces 65 logements, 54 ont pu bénéficier d'aides financières, 14 pour des travaux d'accessibilité et maintien à domicile et 40 en rénovation énergétique. Le montant total des travaux prévus s'élève à 1 250 000 €, qui bénéficieront directement aux artisans locaux. Afin d'aider les propriétaires à financer ces travaux, SOLIHA a pu mobiliser plus de 920 000 € de subventions. Celles-ci couvrent donc plus de 70 % du coût des travaux !

Quelles aides possibles ?

Soumises aux conditions de ressources du foyer, les aides sont parfois cumulables

mais sont aussi soumises à certaines conditions techniques de résultats :

Pour le volet énergétique par exemple, les subventions proviennent du dispositif « Habiter Mieux Sérénité » de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). Pour bénéficier de cette aide, le logement doit faire l'objet de travaux qui doivent générer un gain énergétique d'au moins 35 %.

En 2020 on a vu l'apparition d'aides complémentaires comme celle d'Action Logement. Enfin, la CCEG participe aussi au financement des travaux avec une aide forfaitaire de 500 € pour l'amélioration thermique et 1000 € pour l'accessibilité.

Pour quels résultats ?

71 % des logements ont une « étiquette énergétique » entre E et G avant travaux, ils ne sont plus que 6 % des logements en E et F après travaux, la classe G ayant complètement disparu. Du côté des travaux d'accessibilité, on notera dans la typologie des travaux une prédominance des adaptations de salles d'eau. Enfin et c'est bien l'objectif du PIG, 79 % des foyers qui ont pu bénéficier de ces travaux ont des revenus très modestes.

Vous voulez faire des travaux et avez besoin de conseils ou d'un accompagnement ?

Pour la rénovation énergétique : appelez votre Espace Conseil FAIRE au 02 40 08 03 30.

Pour les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie : contactez SOLIHA au 02 40 44 99 44 ou par mail à pigcceg@solihha.fr

LOGEMENT NON-DÉCENT, RETOUR SUR L'INTERVENTION DE LA CCEG ET DE SOLIHA

Un propriétaire doit fournir au locataire un logement « décent », c'est à dire un logement d'une surface minimum, qui ne constitue pas de risque pour la santé ou la sécurité du locataire, qui comporte un minimum d'équipements, etc...* Un locataire qui estime que son logement ne répond pas aux critères d'un logement décent, et dont le propriétaire refuse de faire les travaux de conformité, peut, avec un travailleur social ou le CCAS, faire un signalement auprès de la CCEG. Le service habitat de la CCEG confie alors à SOLIHA la mission d'effectuer une visite du logement, SOLIHA réalise un diagnostic complet pour déterminer si le logement est non-décent. En cas de non-décente, un rapport est ensuite adressé au locataire, au propriétaire, à la CAF et à la mairie. Dans la plupart des cas, une médiation entre SOLIHA et le propriétaire suffit pour que les travaux de mise en conformité soient actés (SOLIHA en contrôle la réalisation). Dans le cas où le propriétaire ne répondrait pas à ses obligations de mise en conformité, il est susceptible de recevoir une mise en demeure. En 2019 / 2020, 15 logements ont ainsi été signalés ; 10 se sont avérés non-décents et ont fait ou feront l'objet d'une mise en conformité.

Si vous pensez que votre logement est non-décent, vous pouvez contacter le CCAS de votre commune qui pourra vous conseiller sur les démarches à entreprendre.

*Les caractéristiques d'un logement décent sont fixées par le décret n°2002-120 du 30 janvier 2002

Pourquoi un habitat « intermédiaire » pour les seniors et lequel ?



© Freepik - Vectorjuice

Partout la population vieillit, nous vivons plus longtemps et nombre de seniors entendent bien vieillir chez eux, à la maison. C'est une bonne nouvelle, mais les logements sont parfois trop grands, trop loin des bourgs et des services, et en ce sens, inadaptés à une personne âgée. L'EHPAD ? Trop tôt, pour des seniors autonomes, il faut donc trouver un habitat « intermédiaire », entre le domicile actuel et une structure médicalisée comme un EHPAD, qui conjuguerait autonomie, avec l'assurance de n'être pas isolé pour autant. En somme, inventer un logement indépendant où la personne âgée pourrait par exemple bénéficier de services ou d'équipements communs et partagés (buanderie commune, jardin partagé), un logement idéalement situé en centre bourg pour pouvoir se rendre à la banque, chez le médecin, ou dans les commerces sans voiture.

La CCEG a donc souhaité réfléchir dès maintenant à ce que devrait ou pourrait être l'offre future de logements destinés aux seniors, notamment l'habitat intermédiaire. Compte tenu du temps nécessaire aux opérations de construction de logements, il faut anticiper et travailler dès aujourd'hui à partir des projections démographiques des différentes communes. Pour cela, la CCEG a posé les bases de cette réflexion en faisant appel à l'AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise) pour le volet « quantitatif » de son étude : quels seront les besoins de logements destinés aux seniors dans les 10 à 15 ans à venir ? L'autre volet, « qualitatif » sur les modèles possibles de logements intermédiaires fera l'objet d'une consultation citoyenne qui se déroulera cette année. Voir ci-dessous.

LOGEMENT INTERMÉDIAIRE DES SENIORS, LA GRANDE ENQUÊTE !

Après l'analyse par l'AURAN des dynamiques socio-démographiques du territoire d'Erdre & Gesvres et ses projections à l'horizon 2030 et 2050, la CCEG lancera en 2021 (si la situation sanitaire le permet) une consultation citoyenne, soit le volet qualitatif de l'étude sur ce que doit être un logement intermédiaire. À destination d'un panel de seniors et des professionnels du secteur gérontologique, l'enquête a pour objectif de recueillir les besoins et les attentes de potentiels futurs occupants. Des entretiens individuels ou par groupes seront menés par le service Habitat, et porteront sur les attentes et contraintes des différents modèles d'habitat : quels types de logement, village ou résidence intergénérationnelle, logements individuels ou collectifs, espaces partagés, etc... Les modèles sont nombreux. Enfin, il s'agira aussi à travers cette enquête d'aborder les questions financières, et conditions d'accès : en locatif ou accession à la propriété, colocation etc...

À l'issue de cette enquête, la CCEG sera en mesure de fournir aux communes des éléments qui leurs permettront de programmer la construction de logements destinés aux seniors, en adéquation avec les besoins identifiés.

Vous souhaitez intégrer le panel de seniors interrogés sur l'habitat intermédiaire des seniors ? Faites-vous connaître auprès du service habitat de la CCEG au 09 75 12 11 05. Vous serez recontacté en temps voulu pour participer à l'enquête.



BOOSTER LES INITIATIVES EN ERDRE & GESVRES, UNE AUTRE VIE SE CONSTRUIT

En décembre 2019, le Comité des Initiatives du Conseil de Développement a organisé l'évènement «Boosteur d'initiatives» pour mieux connaître les porteurs d'initiatives du territoire et leur permettre de se rencontrer.

Après une pause de quelques mois en 2020 et nous être adaptés aux périodes de confinement, nous avons décidé de poursuivre le soutien aux initiatives en Erdre et Gesvres. Nous organiserons en 2021, une grande enquête dans le but de comprendre les besoins des porteurs de projets ainsi que de recenser les ressources du territoire pour mieux les soutenir.

Au cours de ce semestre, nous irons à la rencontre d'un panel de porteurs d'initiatives et de personnes ressources répartis sur les 12 communes d'Erdre et Gesvres.

Notre action vise à l'émergence d'un réseau d'entraide pour les porteurs de projets, à construire des effets de synergies, et à

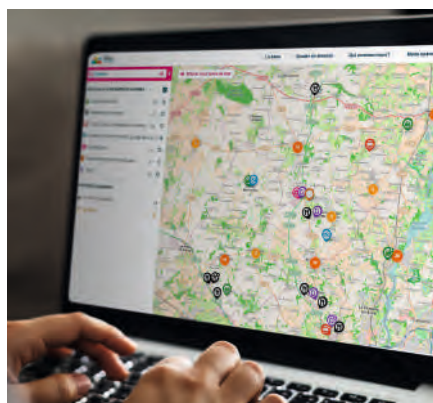
essayer les initiatives sur le territoire.

Nous ferons une restitution de cette action à la fin du 2^{ème} semestre de cette année dans un format qui reste à définir.

Si vous portez une initiative de développement durable, n'hésitez pas à vous inscrire sur notre carte des initiatives.

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux et sur notre site :

www.voixcitoyenne.fr



Vous êtes porteur d'une action ou d'un projet collectif dans les domaines de l'entraide, de l'alimentation, de l'énergie, de l'habitat, des déchets,... qui contribue à développer des modes de vie plus solidaires, sobres et résilients sur notre territoire ?

Faites vous connaître sur :

fabriqueinitiativeserdreetsgesvres.gogocarto.fr

SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES, NOUS SERONS TRÈS HEUREUX DE VOUS RETROUVER AUTOUR DES SPECTACLES.



© Alice groupe artistique

Agenda

3, 4 ET 5 JUIN

TRAVEL(L)ING

DÉAMBULATION THÉÂTRALE ET CINÉMATOGRAPHIQUE | GROUPE ARTISTIQUE ALICE

Depuis près d'un an, le Groupe artistique Alice sillonne le territoire à la rencontre des habitants pour questionner leur façon de se déplacer et leur rapport à la voiture : est-ce un objet de liberté ou de contrainte ? Nourrit-elle des rêves ou des cauchemars ? Quelles alternatives se présentent à la bagnole ? C'est autour de ces questions que la présence du Groupe Alice s'est organisée, entre échanges, débats, étonnements et pas de côté. Le confinement soudain a placé Travel(l)ing dans une urgence, une crise sociale, qui interroge la question de la mobilité en milieu rural et notre rapport à la voiture individuelle. Au travers d'entretiens avec des habitants aux horizons différents, le Groupe Alice se projette dans un futur devenu brutalement très concret pour écrire un spectacle de docu-fiction à la croisée du théâtre et du cinéma.

En coproduction avec La Papeterie, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public.

Restitution : jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 juin, 21h30.
Durée : 55 min. Gratuit, réservation obligatoire au : 02 28 02 22 52 - www.hors-saison.fr



17^{ème} SALON DU LIVRE JEUNESSE > L'EXPO DES AUTEURS

JUSQU'AU 9 MAI

EXPOSITION

Cette année, la grande rencontre avec les auteurs, illustrateurs et éditeurs invités prend une nouvelle forme. Venez découvrir leur univers, leurs textes et leurs illustrations dans une grande exposition à ciel ouvert à Sucé-sur-Erdre. On y retrouve des extraits d'œuvres existantes, ainsi que des créations inédites, avec notamment un très bel hommage à Franck Prévot, auteur invité et décédé au printemps 2020. Cette exposition accessible à tous met à l'honneur la littérature jeunesse.

Jusqu'au 9 mai 2021, Parc de la Mairie de Sucé-sur-Erdre. En accès libre.



© Tous droits réservés

HORS SAISON
LES ÉCHAPES CULTURELLES EN ERDRE & GESVRES



SOPRYTON COMPLÈTEMENT BARANO

10, 11 & 12 MAI

MUSIQUE | COLLECTIF À L'ENVERS

Ronan Le Gouriérec crée une version scénique de son spectacle d'improvisation musicale pour les tout-petits Baribulles. Et quitte à jouer avec les sons, autant le faire avec deux saxophones : le baryton et le soprano en invitant Gweltaz Hervé. Cette proposition plonge les spectateurs dans un univers poétique, drôle et décalé où les musiciens utilisent toutes leurs palettes sonores. Entre musique écrite et improvisée, tantôt bruitiste, tantôt mélodique, un peu furieuse mais aussi apaisée, drôle, triste... Les deux saxophonistes intègrent l'espace, en jouant sur leurs différences et leurs points communs. Une complicité se crée, les instruments s'échangent, et de nouveaux mondes sonores apparaissent.

En partenariat avec Musique et Danse en Loire-Atlantique.

Spectacle ouvert aux scolaires uniquement
www.hors-saison.fr

ORPHELINS

JEU. 20 MAI

THÉÂTRE | CIE LA COHUE

Un soir, Liam, couvert de sang, interrompt un dîner chez sa soeur et son beau-frère. Le couple veut comprendre ce qui s'est passé, mais le récit du garçon est confus. Les certitudes de chacun vont alors voler en éclat et l'intimité familiale se gangréner devant le poids de la responsabilité. Mensonges, non-dits, petites lâchetés et passé inavouable refont surface, la tension monte !

Installé au plus près des comédiens, le public plonge au coeur de l'intrigue à la fois dedans, au plus profond des émotions et dehors, par une visibilité des artifices théâtraux. Pris à partie par chaque protagoniste, le spectateur est tenu en haleine dans cet affrontement psychologique et social et ressort de ce spectacle abasourdi.

En partenariat avec le nouveau Lycée public de Nort-sur-Erdre et avec Cap Nort.

Spectacle ouvert aux scolaires uniquement
www.hors-saison.fr



HORS SAISON
LES ÉCHAPES CULTURELLES EN ERDRE & GESVRES



© Virginie Meigné

© Mako



HORS SAISON
LES ÉCHAPES CULTURELLES EN ERDRE & GESVRES



IMMEDIA, RÉSIDENCE D'ARTISTE

JANV. 2021 > NOV. 2022

PARCOURS DÉAMBULATOIRE EN MÉDIATHÈQUE | CIE ROUGE

Virginie Clénet de la Cie Rouge crée un parcours sur mesure pour l'espace d'une médiathèque. Elle guide le public dans une expérience sensorielle et poétique. Fermer les yeux, s'allonger, lire, dessiner deviennent ainsi des instants artistiques produits par le spectateur lui-même.

Après des temps d'immersion dans cinq médiathèques, Virginie Clénet met en forme tous les sons, images et témoignages glanés auprès des lecteurs. Ils deviendront la matière première du spectacle présenté à partir de juin 2021.

iMMédia met ainsi au premier plan la relation que les utilisateurs entretiennent avec les documents empruntés en révélant notre rapport aux ouvrages, à l'autre et à l'environnement de la médiathèque. Ce spectacle en création dans vos médiathèques est une proposition originale (chorégraphie, son et vidéo), in situ et participative !

Virginie Clénet poursuit ses rendez-vous en Médiathèque jusqu'au 9 avril. Spectacle à partir du 15 juin. Programme sur : www.hors-saison.fr

Une production de l'association tête-bêche en partenariat avec la communauté de commune Erdre & Gesvres dans le cadre de son projet culturel de territoire, en partenariat avec les médiathèques d'Héric, Nort-sur-Erdre, Grandchamp-des-Fontaines, Treillières et Sucé-sur-Erdre.

© EcoGreen Gas



CHALLENGE ECOGREEN GAS PAYS DE LA LOIRE

19 ET 20 MAI

COURSE VÉHICULES PROPRES | LA JOL'TOUJOURS

L'association La Jol'toujours, lance une nouvelle compétition dans la région Pays de la Loire, autour de deux filières énergétiques porteuses d'avenir pour une mobilité décarbonée : la filière biométhane et avec son usage carburant le BioGNV et la filière hydrogène renouvelable et bas-carbone. Le challenge s'inscrit dans la durée et doit devenir un événement majeur dans le domaine des courses de moindre consommation.

Pour donner encore plus de sens et de visibilité à cette action, un forum autour de la recherche, de la mutualisation des expériences et des besoins de formations sera organisé proche du circuit.

Mer. 19 et jeu. 20 mai, circuit de Loire-Atlantique à Fay-de-Bretagne.
Contact : contact.ecogreengas@gmail.com

DÉCHETS : QUELQUES OUTILS BIEN PRATIQUES !

Votre compte usager ou comment bien suivre la gestion et la facturation de vos déchets

Courant mars, vous avez dû recevoir, avec votre facture de redevance, vos identifiants personnels pour créer votre compte sur le portail **cceg.ecocito.com**. Ce nouveau compte usager vous permet à tout moment de connaître le nombre de levées comptabilisées pour votre foyer ou de consulter et payer en ligne vos factures !

Fini les incertitudes, le tri devient plus simple !

Téléchargez l'application de Citéo « Guide du tri » pour retrouver les nouvelles consignes de tri en vigueur (disponible sur l'App Store, Google Play et Windows Store).

Vos services à portée de main :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

P.A Erette Grand'Haie
1, rue Marie Curie
44 119 Grandchamp-des-Fontaines

Tél. 02 28 02 22 40
contact@cceg.fr
www.cceg.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Tél. 02 28 02 28 10
dechets@cceg.fr

SERENHA, votre service de rénovation énergétique

Tél. 02 28 02 01 11
contact@serenha.fr
www.serenha.fr

ENTREPRISES

Tél. 02 40 12 32 91
economie@cceg.fr

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (12h le vendredi)

- 1, rue des Cèdres, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 51 12 10 94
- 2bis place du Champ de Foire, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 10 85
emploi@cceg.fr

Consultez les offres d'emploi sur Erdre & Gesvres sur www.cceg.fr

ASSAINISSEMENT

- Tél. 02 28 02 01 05
- spanc@cceg.fr (non collectif)
- assainissement-collectif@cceg.fr

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES POINT INFORMATION HANDICAP

Tél. 02 28 02 25 45
Permanences sur rendez-vous :

- le lundi au vendredi de 9h à 12h au siège de la communauté de communes
- le lundi de 9h à 12h au centre communal d'action sociale de Treillières
- le mardi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Blain
- le vendredi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Nort-sur-Erdre

TRANSPORT SCOLAIRE

Tél. 02 28 02 22 33
transport@cceg.fr

CENTRES AQUATIQUES

Les Bassins d'Ardéa
Route d'Héric, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 28 24 24 60
ardea@lesbassins.fr

Les Bassins d'Alphéa
Le Moulin des Landes, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 43 43 30
alphea@lesbassins.fr
www.lesbassins.fr

CULTURE

Saison culturelle :
Tél. 02 28 02 22 52
www.hors-saison.fr
billetterie@hors-saison.fr

Bibliothèques :
www.livreetlecture-cceg.net

Bourses initiatives jeunesse
mickael.bougault@cceg.fr
Tél. 02 28 02 22 40

Responsable de la publication :

Yvon Lerat

Coordination de la rédaction :

Axèle Bureau

Rédaction/conception :

Bénédicte Cartron,
service communication

Impression :

Goubault imprimeur
(30 300 exemplaires)

Régie publicitaire :

Ouest Expansion
Guillaume Doublet
02 99 35 10 10

Distribution :

Andégave communication

Dépôt Légal :

à parution

ISSN : 2118-7886

Crédits photos/illustrations :

Service communication et les services de la communauté de communes - iStock - Freepik
- Mairie de Grandchamp-des-Fontaines - Deltamod - Safran CB - Service communication
Nort-sur-Erdre - Studio Hop - Conseil de développement
Erdre & Gesvres - Alice Groupe Artistique - Virginie Meigné - Mako - EcoGreen Gas

suivez-nous sur les réseaux sociaux !



06 80 61 29 46

Secteur de Blain-Héric-Nord de Nantes

www.raisonhome.com
romain.langlet@raisonhome.com

Plats faits maison d'ici et d'ailleurs, inspirés par la cuisine africaine

06 47 82 82 12

lelephantgourmand44119@gmail.com

L'Éléphant Gourmand
Traiteur saveurs du monde

Anniversaires, mariages, repas d'entreprise ou pour une soirée en famille ou entre amis

LIVRAISON POSSIBLE

www.lelephantgourmand.fr
Retrait Treillières

VOTRE SOLUTION EN COMMUNICATION LOCALE

à Treillières

ACCOMPAGNEMENT MARKETING
SITE WEB - RÉSEAUX SOCIAUX

cecilebrillet.fr
06 64 78 17 47

Votre Partenaire en Ressources Humaines

Coaching professionnel
(évolution, transition...)

Accompagnement individuel ou collectif

Bilan de compétences
(finançable CPF)

Formation
(management, communication...)

Conseil RH / Gestion de projets RH

Confidentialité & professionnalisme.

Eric LEVERT **06 89 72 98 50** - eric@rhcoach.fr

10 place de la Liberté 44119 TREILLIERES - OUVERT 7J/7 de 7h00 à 21h00

LAVERIE DU GESVRES

PROCHAINEMENT

DANS LE CŒUR DE BOURG DE SAINT MARS DU DÉSERT

L'INTEMPOREL

Vous serez séduit par cette **petite copropriété** comprenant 3 cellules commerciales en rez-de-chaussée (de 58 à 93 m²) et 9 logements sur 2 étages (de 44 à 67 m²).

Comme son nom l'indique, l'Intemporel se jouera du temps qui passe grâce à un choix de matériaux de qualité et pérennes.

L'Intemporel, par son esthétisme, est en parfaite harmonie avec l'environnement architectural du nouveau cœur de bourg de Saint Mars du Désert.

10 Rue Jean Moulin 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE
02 40 25 75 25 www.metay-promoteur-immobilier.fr



**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ERDRE & GESVRES
PROPOSE UN SERVICE DE LOCATION
DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE !**

***Testez, roulez et adoptez
de nouvelles pratiques de déplacement !***



**02 28 02 05 50
veloce@cceg.fr
VELOCE.LOCVELO.COM**